

ce que le premier ministre va faire afin d'aider cette localité. Il s'agit d'une ville mono-industrielle qui a besoin d'aide. Quelles mesures le premier ministre va-t-il prendre afin de remédier à la situation catastrophique qu'on a créée à Kimberley, en Colombie-Britannique?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, comme je l'ai précisé en réponse à la première question du député, ce n'est pas un fait unique au Canada. Le Canada est un pays minier où il arrive qu'il n'y ait plus de minerai à extraire d'une mine et qu'on doive la fermer, ou que les cours d'un minerai en particulier s'effondrent. C'est pourquoi il existe un grand nombre de programmes d'adaptation, de mécanismes d'urgence, si vous préférez, que nous utiliserons pour aider les travailleurs touchés par cet événement tout à fait naturel. Lorsqu'il n'y a rien ou presque rien à extraire d'une mine, on doit la fermer car elle n'est plus rentable.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

M. Charles DeBlois (Montmorency—Orléans): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. Dans leurs éditions de mardi dernier, les quotidiens *Le Soleil* et *Le Droit* révélaient que le Québec n'aurait obtenu que 2,2 p. 100 de tous les contrats de recherche octroyés depuis avril 1989 par le ministère des Communications, soit 122 000 \$ seulement sur un total de 5 millions et demi de dollars. De plus, pour l'ensemble des contrats de recherche octroyés par le gouvernement fédéral, le Québec, qui représente près du quart de la population canadienne, n'aurait reçu que 10 p. 100 des 158 millions de dollars de contrats accordés au Canada. Comment le ministre peut-il expliquer pareille situation et quels sont les correctifs que le gouvernement entend prendre pour que le Québec reçoive sa juste part des contrats fédéraux de recherche?

L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications): Monsieur le Président, en avançant les chiffres de 2,2 p. 100 dans son article hier, le chroniqueur Michel Vastel ne tenait compte que d'une très petite partie de l'effort du ministère des Communications en matière de recherche et de développement. Il ne retenait que les contrats octroyés par l'entremise du ministère des Approvisionnements et Services. Il ne tenait pas compte des contrats, subventions et contributions effectués directement par mon ministère. En fait, le ministère des Communications fait un effort de recherche et de développement envers le

Québec par ses dépenses et investissements de l'ordre de 33 p. 100.

* * *

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Depuis décembre, la région a malheureusement subi trois tragédies aériennes, entraînant ainsi la mort de cinq personnes. La mauvaise température serait, semble-t-il, responsable de ces accidents.

[Traduction]

Le premier ministre ou l'un de ses ministres sait-il que depuis le 1^{er} octobre, les données météorologiques, à l'aéroport d'Ottawa, sont recueillies par un entrepreneur privé dont les employés n'ont que le quart de la formation du personnel chargé naguère de ce travail, que ces données sont envoyées à Toronto et renvoyées ensuite à Gatineau où pour les obtenir, les pilotes doivent téléphoner à des fonctionnaires du ministère des Transports qui cumulent quatre fonctions plus pressantes les unes que les autres?

Le ministre trouve-t-il pareille confusion acceptable alors que la vie des gens est en jeu ou ouvrira-t-il immédiatement une enquête pour s'assurer que d'autres vies ne sont pas en danger?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État (Forêts)): Monsieur le Président, vous accepterez sans doute que je réponde à cette question. Nous partageons tous, bien sûr, la peine qui accompagne de telles tragédies.

Mais nous aurions tort de mettre d'emblée cet accident, ou tout autre quasi-accident dont la députée a parlé, sur le compte des conditions météorologiques. Il va de soi qu'une enquête est en cours et qu'on fera la lumière sur les causes de cet accident.

Je rappelle à la députée que les services météorologiques que le ministère de l'Environnement assure au ministère des Transports et à son service des vols se sont considérablement améliorés depuis quelque temps. Nous devons donc attendre les résultats de l'enquête avant de nous prononcer.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA MOTION DE VOIES ET MOYENS

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet d'une motion des voies et moyens qui a été déposée le lundi 22 janvier et adoptée hier. Conformément à l'article 83 du Règlement, aucun député n'a pu à ce moment-là débattre la motion en